

# Le Cluster maritime a bien navigué en 2009

Le cluster a fait le bilan de sa première année d'existence, durant laquelle il a lutté contre la piraterie.



Photo : afp

La surveillance aérienne luxembourgeoise a été précieuse.

Pour clôturer sa première année d'existence, le Cluster maritime luxembourgeois a organisé mardi un cocktail pour faire le bilan. Le cluster a contribué à de nombreux événements tels que la journée européenne de la Mer, la conférence internationale sur les clusters maritimes dans les États sans accès à la mer et le Forum for Logistics.

Ce dernier cocktail de l'année était marqué par la présence du ministre de l'Économie, Jeannot Krecké, qui a constaté que le secteur est en pleine croissance au Luxembourg. Le registre maritime peut ainsi s'enorgueillir de la croissance du nombre d'immatriculations. Depuis sa création, il y a près de 20 ans, c'est la première fois qu'autant de navires figurent au registre public maritime, portant le nombre total de navires immatriculés à 205 pour un tonnage total de plus de 1,6 million de tonnes.

Jeannot Krecké a également rappelé l'annonce faite en septembre par SES, qui veut offrir son service haut débit interactif par satellite Astra2Connect au marché maritime, en le proposant notamment à des

flottes commerciales et à des navires de plaisance. La première année d'existence du cluster est marquée par sa forte implication dans la lutte contre la piraterie dans la Corne de l'Afrique. Deux avions de type Merlin III ont été dépêchés fin septembre aux Seychelles. C'est la société luxembourgeoise CAE Aviation qui a mis à disposition les avions et le personnel dans le cadre d'un partenariat public-privé. Équipés de caméras infrarouges et de jour, de radars et de systèmes de cartes mobiles, qui leur permettent la détection des navires à plus de 50 kilomètres et la lecture de l'immatriculation à dix kilomètres, les avions ont effectué des missions de surveillance.

La participation luxembourgeoise a porté ses fruits quelques jours à peine après la mise en service du premier appareil. Le 10 octobre, un avion a localisé deux embarcations pirates qui avaient attaqué des navires de pêche français. Les Luxembourgeois ont ainsi pu guider les garde-côtes seychellois qui ont par la suite intercepté le bateau mère. Début décembre, ce sont de nouveau dix pirates qui ont pu être interceptés grâce au Luxembourg.